

# Club Rochelais d'Aikido Karaté



Dojo du Bastion  
21, Quai de Marans  
Tél. 05.46.41.68.96  
Courriel : aikidolarochel@neuf.fr  
Site: www. aikido-rochelais.fr

La Rochelle le 07Août 2021

Voici les modalités pour vous inscrire :

La saison se déroule sur 10 mois: du 1<sup>er</sup> Septembre 2021 au 30 Juin 2022.

Deux cours d'essai gratuits sont possibles avant l'inscription. Pass sanitaires et Certificat Médical de moins de 3 mois.

Les cours reprendront pour toutes et tous, le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Nous vous invitons à trouver, ci-dessous les horaires des cours. de la **Saison 2021/2022** Les cours sont donnés dans la mentalité du club «**l'Aikido pour toutes et tous , pour les bienfaits du corps et de l'esprit** ». Alors si vous avez envie de pratiquer et de partager nos valeurs, venez nous rejoindre nous serons heureux de vous accueillir. La fiche d'inscription est disponible sur notre site.

<http://www.aikido-rochelais.fr> Merci de la télécharger elle sera à nous remettre aux permanences, dument complétée et signée accompagnée des pièces demandées.

**Les pièces demandées sont** : Fiche d'inscription remplie et lisible, 1 photo d'identité récente, - deux enveloppes timbrées portant votre Nom et adresse - le questionnaire médical ou 1 certificat médical de moins de 3 mois.

***Nous attirons votre attention: Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte***

- ◆ Le paiement Licence + Cotisation doit se faire au moment de l'inscription au dojo.
- ◆ A noter: le montant de la cotisation varie selon votre catégorie tarif annuel ou trimestriel  
(voir conditions et tarifs sur place auprès du secrétariat du Club)
- ◆ Il est possible de régler la cotisation par chèque avec des facilités de paiement
- ◆ Le paiement peut s'effectuer soit en espèces en une seule fois , soit par chèque.
- ◆ « possibilité de payer en 3 fois à débit différé. En aucun cas les chèques ne devront être post-datés.»
- ◆ N'oubliez pas de réclamer une attestation d'inscription au Club si votre Comité d'Entreprise vous aide à rembourser votre adhésion.

Le club est affilié à la Fédération Française d'Aikido et Budo, donc :

- La licence/assurance est **OBLIGATOIRE**
- Elle n'est pas incluse dans le paiement de la cotisation.

## Horaires des Cours ADOLESCENTS & ADULTES

LUNDI	18h00 à 19h00
MARDI	9h15 à 10h15
MARDI	19h00 à 20h00
MERCREDI	19h00 à 20h00
JEUDI	19h00 à 20h00
VENDREDI	19h00 à 20h00
SAMEDI	(horaires à venir)

Ces horaires s'entendent en tenue sur le tatami